

Motion des élus au Conseil d'Administration
du Collège Descartes de Fontenay le Fleury
Présentée au CA du 26 novembre 2020

Malgré les recommandations et les alertes du conseil scientifique COVID-19 ainsi que de nombreux médecins et chercheurs, **le Ministère a mis en place dès septembre un protocole sanitaire insuffisant pour assurer la sécurité et la santé de ses personnels et ses élèves.** Alors que la situation s'aggravait, le Ministère a, contre toute attente, décidé d'**alléger le protocole** et n'a, à aucun moment, envisagé d'enclencher les mesures plus restrictives pourtant prévues dès la fin août. **Le SNES-FSU et d'autres organisations syndicales, ainsi que des fédérations des parents d'élèves ont exigé un renforcement du protocole sanitaire, balayé d'un revers de la main par le Ministre, le Gouvernement osant parler d'une rentrée réussie !** Les personnels ont beaucoup donné depuis le printemps, ont tenu le service public d'Éducation, seuls, avec des masques suspects, ont fait face à des informations contradictoires, à l'absence de transparence sur les cas de contamination... maintenant cela suffit !

Lors de son allocution du 28 octobre 2020, le président de la République a annoncé un nouveau confinement, évoquant une deuxième vague pire que la première, tout en **maintenant les établissements scolaires ouverts avec un protocole sanitaire renforcé.** Celui-ci a été publié vendredi 30 octobre, à 3 jours de la rentrée, et pose de nombreux problèmes. Comment prétendre que l'on peut appliquer la distanciation physique dans des classes chargées ? Comment appliquer la règle d'une salle par classe (en dehors des salles spécialisées et des ateliers) dans des établissements scolaires déjà surchargés ? Comment alors gérer les demi-groupes ? Les groupes d'option ou de spécialité ? Comment éviter le brassage dans les cantines des collèges ? Comment imposer le non-brassage des élèves dans les couloirs quand les effectifs de vie scolaire sont insuffisants ? Quelles dispositions pour protéger les personnels vulnérables ? Qu'a-t-on fait pour équiper élèves et personnels en matériel informatique ? Comment augmenter la fréquence de nettoyage des locaux et des surfaces quand le nombre d'agents territoriaux est déjà insuffisant et que les budgets des établissements n'ont pas été abondés pour les achats de produits ? Comment aérer correctement les salles de classes et les bâtiments quand l'État n'a pas investi pour améliorer aération et filtration de l'air ? Les collectivités territoriales prévoient-elles des mesures de taux de CO₂ dans l'air afin de vérifier l'efficacité de l'aération ?

Soucieux de la continuité du Service Public d'éducation, essentiel aux élèves, particulièrement les plus fragiles, les représentants des personnels et des parents d'élèves n'ont cessé d'alerter et de proposer des solutions.

C'est pourquoi nous réclamons :

- Le recrutement massif de professeurs, en passant notamment par les listes complémentaires des concours de recrutement de 2020 et la titularisation de contractuels afin de limiter le nombre d'élèves par classe.

- Le recrutement d'AED pour faciliter la mise en place du non brassage dans les couloirs, la cantine et la cours de récréation.

- Le recrutement d'agent territoriaux pour assurer le nettoyage et une désinfection des salles.

- La suspension du jour de carence : il est inacceptable que les personnels payent le prix d'être malade